

Figures du sport-spectacle : quelle obsolescence dans la mémoire collective ?
(France - Xxe-XXIe siècles)

Résumé : Nous proposons d'interroger la place plus ou moins éphémère qu'occupent les célébrités sportives dans la mémoire collective de la société française. Alors que le domaine du sport-spectacle semble tiraillé depuis ses débuts entre une actualité médiatique nécessairement productrice d'oubli et une injonction à faire émerger du mémorable et du légendaire, comment a évolué cette place au fil des décennies ? Qu'en est-il de l'influence réelle des récits et du story-telling médiatico-sportif sur la mémoire collective ? Quelles sont, enfin, les parts d'agentivités respectives des stars sportives et de leurs publics dans la durabilité de leur célébrité ? Autant de questions que nous proposons d'aborder sous les angles comparatiste et socio-historique.

Mots clés : sport-spectacle, mémoire, oubli, célébrité, médias, récits

Argumentaire :

Dans les études historiques, l'oubli est cette étendue océanique insondable, à la fois inquiétante et prometteuse. Prometteuse, car l'oubli du passé par nos sociétés oblige banalement les historiens à faire travailler leur imagination. Ils sont appelés à affronter l'oubli en débusquant inlassablement ses effets corrosifs sur les documents et traces du passé, ces « fragments terrestres » parmi lesquels il faut également compter nos mémoires socialisées, et qui, si l'on suit la métaphore littorale, n'ont pas encore été intégralement éliminés par l'océan [AUGÉ, 2019]. Indice d'une préoccupation partagée par la profession, cette chasse à l'oubli se fait souvent sur le mode de la déploration, même implicite. Car l'oubli constitue également une inquiétude existentielle, et pas seulement pour les historiens. Il nous apparaît en effet légitime, par exemple, que les grands drames qui ont secoué les sociétés humaines du seul XXe siècle, guerres, génocides et oppressions de toutes sortes, ne tombent pas dans l'oubli. Depuis les années 1970, d'excellents travaux d'historiens, non contents d'opérer le rappel ou de faire émerger des éléments disparus de notre mémoire collective, se sont attachés à exhumer dans le même mouvement les

conditions et ruptures socio-historiques postérieures qui avaient rendu ces oublis possibles [STORA, 1991 ; WIEWIORKA, 2003]. De tels travaux s'inscrivent bien sûr dans la légitimation – parfois contrariée [RICOEUR, 2000] - des études mémorielles au sein du champ des études historiques, à la suite de la brèche ouverte par Pierre Nora [NORA, 1984-1992]. Forts de la réflexivité portée par ces auteurs, nous nous autoriserons cependant deux lignes directrices supplémentaires pour dessiner le cadre de ce colloque : l'une a à voir avec l'approche adoptée pour traiter des problématiques mémorielles, l'autre, peut-être plus originale, concerne la définition de notre objet d'étude.

L'objet d'abord. Approcher les phénomènes oublio-mémoriels à travers le vaste terrain que constitue le sport-spectacle pourra sans doute apporter des éléments nouveaux au champ plus large des travaux de sciences sociales portant sur la mémoire collective, jusqu'ici très focalisé sur des objets politiques. Avant de s'attaquer à des ambitions aussi optimistes et peut-être même démesurées, nous pourrions simplement être amenés à interroger des phénomènes qui paraissent relativement banals au sein du sport-spectacle. Pour commencer, l'angoisse existentielle mentionnée plus haut n'y semble pas aussi forte. Car en tant que domaine culturel fortement structuré depuis le XIXe siècle [ELIAS & DUNNING, 1986 ; DARBON, 2008] par la périodicité et la saisonnalité, le sport-spectacle peut apparaître au chercheur comme une véritable machine sociale à produire de l'actualité et donc de l'oubli, un événement sportif chassant rapidement l'autre dans les esprits des profanes du sport, et même chez les supporters les plus pugnaces. Ainsi, dans son étude fondatrice sur les supporters de football, Christian Bromberger notait déjà en 1995 les étonnants revirements d'une saison à l'autre des supporters marseillais [BROMBERGER, 1995]. Le tout sera d'interroger les fonctions sociales de ce phénomène oublio-mémoriel, mais aussi son éventuelle permanence ou au contraire ses évolutions historiques, à partir de ce domaine spécifique qu'est le sport-spectacle. Il paraîtrait certes prématuré d'arrêter dès maintenant une chronologie nette et unique des évolutions de la mémoire sportive, l'un des obstacles résidant notamment dans l'inégale répartition de la visibilité publique des différents sports, et ce dès les débuts de notre période.

Aussi nous emprunterons plutôt la voie qui consiste à esquisser des régimes mémoriels successifs dans le sport-spectacle. À l'image de ce qui a déjà été opéré pour les « régimes d'opinion », nous chercherons donc pour l'instant à « styliser » des séquences historiques en tableaux cohérents » [FRINAULT & al., 2023], sur le mode du type-idéal wébérien.

Ainsi, il existe sans doute un premier régime correspondant à la très progressive mise en spectacle des événements sportifs tout au long du XIXe siècle. C'est là une phase d'autonomisation de la pratique sportive par rapport au « système des jeux athlétiques » antérieur [DARBON, 2007]. Le « système sportif », au contraire de ce dernier, prône l'égalité théorique des participants, notamment dans la soumission à des règles désormais uniformes d'un village à l'autre, dans la fixation d'un espace-temps spécifiquement sportif et enfin dans la séparation progressive entre les athlètes et les spectateurs. Les ingrédients du spectacle paraissent réunis. Mais dans pareille configuration, et même si l'on attribue déjà au sport comme pratique la faculté de régénérer la nation dans son ensemble [CLASTRES & DIETSCHY, 2006], la place pour une mémoire collective de sa dimension spectaculaire demeure sans doute encore cantonnée aux classes dominantes. L'une des raisons tient à l'amateurisme défendu par les premiers acteurs du sport, pour l'essentiel issus des classes aristocratiques ou de la haute-bourgeoisie, seules capables d'assumer ce loisir nouveau. Ajoutons que la marginalisation des femmes est affirmée dès le départ par les fondateurs de ce système [DARBON, 2008] et que la place relative des sportives et des spectatrices dans la construction de la mémoire collective du sport est à interroger à partir de cette panique morale très « fin de siècle » du « ramollissement féminin » de la nation.

Mais il faut bien voir que le champion – ou la championne, appelons-les provisoirement ainsi au risque de l'anachronisme - n'occupent pas les mêmes fonctions sociales et ne sont pas entourés des mêmes fictions sociales [DURET, 1993] à chaque période de notre étude socio-historique, que ce soit dans l'espace médiatique quotidien, ou *a posteriori* dans la mémoire collective. En revanche, pendant la période suivante, que nous ouvrons commodément vers 1900, la consolidation de la structure du système sportif sous l'égide de fédérations nationales et internationales permet non seulement de

« développer massivement la perception de la nation comme cadre naturel de la société » [THIESSE, 1999], mais encore de « nationaliser » les premières véritables figures sportives dans une mémoire collective plus partagée. C'est le moment où le sport devient un véritable spectacle de masse en France [KALIFA, 2001]. Cette mise en spectacle et, de manière plus décisive encore, sa mise en récit se diffusent par la grande presse écrite nationale - et nationaliste - qui fabrique ces premières figures sportives, suivie dès les années 1920 par la radio, le cinéma, ainsi qu'une première presse magazine illustrée dans les années 1930. La charpente d'un story-telling avant l'heure se structure, on le voit, par la dimension nationale : le sportif comme représentant de la nation, et notamment de la nation combattante dans le sillage de la Première Guerre mondiale, comme l'a montré Sylvain Ville à propos du boxeur Georges Carpentier, devenu célèbre « en raison de ses victoires sur des boxeurs étrangers » [VILLE, 2016]. Par ailleurs, le brassage socio-géographique impulsé par le conflit crée désormais de l'intérêt pour le sport – bien davantage comme spectacle que comme pratique – dans chacune des couches sociales, certes dans des proportions variables, notamment selon les sports. Dans les années 1920, les plus grands spectacles sportifs attirent entre 30 000 et 40 000 spectateurs [CLASTRES & DIETSCHY, 2006]. Surtout, la séparation entre athlètes et spectateurs accuse un écart supplémentaire *via* les premiers mouvements de professionnalisation : on distingue maintenant dans certains sports la potentielle vedette d'une part, et d'autre part le « sportif du dimanche ». Dans ce changement d'échelle du sport-spectacle, c'est la boxe qui fait office d'éclaireur, avec une professionnalisation précoce, tandis que deux locomotives médiatico-sportives lui emboîtent le pas : le cyclisme et le football. Dans ce contexte général, la mémoire collective liée au sport-spectacle nous interpellera par son autonomisation et son lien avec la dimension spectaculaire : c'est parce qu'il y a désormais séparation nette entre ceux qui jouent et ceux qui regardent [LESTRELIN, 2022] que ces derniers sont amenés à se penser comme dépositaires de la mémoire du spectacle. Cette mémoire nous interrogera aussi par sa sélectivité et son lien fort avec la fabrication de la célébrité à l'échelle nationale, ou encore son imbrication avec la mémoire de la guerre : ainsi la figure de l'athlète Jean Bouin est mise en

mémoire autant en raison de sa mort au front en 1914 qu'en vertu de ses records mondiaux [CLASTRES & DIETSCHY, 2006].

Un troisième régime mémoriel qui pourrait être dessiné serait celui des quarante années qui succèdent à la Seconde Guerre mondiale, dans un contexte de guerre froide où la course aux records sportifs entre nations se trouve non seulement exacerbée, mais franchit de nouveaux paliers de médiatisation, *via* la généralisation progressive de la télévision dans les foyers français. Si, dans l'esprit olympique notamment, ces records sont recherchés au nom de l'humanité universelle, la dimension nationale, loin de disparaître, s'en trouve ainsi justifiée et même magnifiée, sans qu'il n'y ait là une quelconque contradiction [BAYART, 2022]. Si la nationalisation des héros sportifs semble donc atteindre son zénith [DURET & TÉTART, 2007], en revanche, l'imbrication avec la dimension militaire paraît s'atténuer, bien qu'elle subsiste encore par moments. Pensons au navigateur Éric Tabarly, officier dans la marine nationale, premier sportif français à se voir gratifié de la légion d'honneur immédiatement après une victoire sportive, en 1964 [CLASTRES & DIETSCHY, 2006]. Les années 1960 généralisent en effet les récompenses républicaines, y compris pour des sportifs retraités comme Louison Bobet, récompensé par la légion d'honneur en 1965, dix ans après sa dernière victoire au Tour de France, et plus rarement des représentants de la période précédente comme Georges Carpentier, fait officier de la légion d'honneur en 1972, longtemps après ses exploits sportifs [CLASTRES & DIETSCHY, 2006]. Dans une tentative institutionnelle d'inscrire le sport-spectacle dans la postérité nationale et de l'arracher à l'éphémère, on perçoit donc deux mouvements parallèles : reconnaissance postérieure des vieilles gloires et glorification des nouveaux athlètes. Du côté du public, l'identification durable avec ces figures s'accroît par les changements opérés dans la manière de retransmettre les compétitions sportives à la télévision : outre l'apparition progressive de la couleur, retenons par exemple l'apparition du gros plan durant les années 1970 [SCHOTTÉ, 2017].

Enfin, un quatrième régime mémoriel lié au sport-spectacle apparaît à partir des années 1980, avec une individuation plus forte de la vedette sportive [DURET & TÉTART, 2007]. La starification, encore exceptionnelle au début du

siècle, se généralise maintenant à plusieurs sports. C'est le cas par exemple du rugby à XV [BOURE, 2009]. C'est alors que semble se généraliser dans les médias le qualificatif de « légende » du sport pour qualifier des vedettes sportives qui ne sont plus seulement des héros nationaux, mais des figures médiatico-sportives qui ont atteint une renommée internationale par la combinaison de plusieurs facteurs, à la fois intra et extra-sportifs. La conversion de ces facteurs, parfois sous la forme du retournement du stigmate, leur attribue un robuste capital symbolique, de manière sans doute plus durable que les « autres ». Pour cette période, pensons à Nadia Comaneci, Diego Maradona ou Magic Johnson, tous plébiscités par le jeune public français au début des années 1990 [DURET, 1993]. Mais le qualificatif de « légende » est également rétrospectif : on en affuble l'ancien footballeur brésilien Pelé. Si toutes ces figures internationales sont plus visibles en France, c'est que dès 1984, l'apparition de la chaîne de télévision payante Canal + participe à augmenter l'offre médiatique sportive, avec notamment un accès nouveau à des compétitions issues de cadres nationaux étrangers, à l'image du basket-ball étasunien. Aujourd'hui, nous percevons l'héritage de ce phénomène avec la démultiplication de la retransmission sur internet. À la faveur de la mondialisation économique et culturelle, mais aussi des franchissements de frontières plus nombreux par les sportifs, la dimension nationale de la mémoire sportive semble donc se faire plus discrète. Mais ne nous y trompons pas, elle demeure bien présente, ne serait-ce que sur le mode de l'évocation nostalgique des champions nationaux des décennies précédentes, supposément restés sans héritiers. Encore durant l'été 2025, le quotidien régional *Le Ouest-France*, se faisant entrepreneur de mémoire, consacre quatre interviews à ceux qui auraient pu devenir les « héritiers de Bernard Hinault » et qui ont échoué de peu. L'ancien champion cycliste demeure en effet le dernier Français à avoir remporté le Tour de France en 1985 et ni Thomas Voeckler ni Thibaut Pinot n'ont depuis réédité l'exploit. Indice de cette dimension mémorielle peut-être plus prégnante, le centenaire du Tour de France en 2003 avait déjà fourni l'occasion d'un regard rétrospectif certain, avant qu'une mémoire plus honteuse ne lui fasse place, avec la désattribution des victoires de 1998 à 2005 en raison du dopage de Lance Armstrong. Il reste

que le spectacle sportif demeure à long terme marqué par l'oubli collectif et peut-être même par beaucoup d'indifférence, à l'image du sport féminin, peu représenté au sein du vedettariat sportif à toutes les périodes : hormis quelques nostalgiques, qui se souvient pendant cette dernière période des larmes de Colette Besson après sa victoire en 400 m à Mexico en 1968 ? Pour ne parler que des hommes, il est également peu probable que nos contemporains partagent tous la mémoire de Louison Bobet, Éric Tabarly, Georges Carpentier ou Jean Bouin. Pourtant, malgré ce tamis mémoriel apparemment effroyable, nulle intention de notre part de dépeindre les acteurs pris dans le champ du sport-spectacle comme des girouettes oubliées, car il existe bel et bien une mémoire du sport, et peut-être même un mouvement progressif d'accentuation de la mémorialisation interne au sport-spectacle, mouvement qu'il nous faudra historiciser avec davantage de rigueur. Nulle contradiction ici, car la mémoire et l'oubli, dans le champ du sport-spectacle comme ailleurs, sont consubstantiels : l'un ne va pas sans l'autre et il faut oublier pour se souvenir, d'où l'emploi du qualificatif « oubli-mémoriel » pour qualifier ces phénomènes.

Ceci nous amène à notre seconde ligne directrice. Notre volonté d'analyser en profondeur ce phénomène de l'oubli dans la société française contemporaine doit, autant que possible, nous tenir éloignés de toute visée normative. Il conviendra donc par exemple d'éviter toute déploration quant à l'oubli d'une quelconque personnalité sportive au motif que cette dernière serait « injustement oubliée ou méconnue ». Ceci pour la simple raison que cette déploration et cet argument de justice font précisément partie de l'objet d'étude. Nous nous placerons donc davantage sous le patronage de la sociologie de la mémoire collective initiée par Marie-Claire Lavabre à partir des travaux fondateurs de Maurice Halbwachs [HALBWACHS, 1925 ; LAVABRE, 1992 ; LAVABRE, 1994 ; GENSBURGER & LEFRANC, 2023]. Appréhendée ni comme un contenu ni comme un contenant, la mémoire collective devient alors un objet social en permanente recomposition, et donc en permanente opération de sélection, à l'interaction des différentes mémoires individuelles qui sont elles-mêmes au carrefour des mémoires dynamiques des différents

groupes d'appartenance de l'individu [GENSBURGER & LEFRANC, 2023]. La sélectivité qui était vue comme un problème obscurcissant la compréhension, inhérent à la mémoire collective et qui suscitait donc la méfiance à son égard [LAVABRE, 1992] devient ici l'objet d'un questionnement stimulant : pourquoi et comment oublie-t-on autant de figures et d'événements sportifs ensemble ? En dernière analyse, cette inclination sociologique a bien sûr à voir avec le choix d'une perspective socio-historique assumée, où les points de vue subjectifs des acteurs sont considérés sans jugement, où les liaisons à distance, ici entre l'arène du sport-spectacle et son public ou plus largement le reste de la société, sont étudiées dans leur spécificité historique [NOIRIEL, 2006], et où la démarche entend faire place à la labilité des groupes sociaux, à rebours de leur réification [BUTON & MARIOT, 2006]. Enfin, et ce n'est pas un point secondaire de notre approche, la démarche comparatiste aura ici toute son importance, en premier lieu parce qu'elle est consubstantielle à la discipline sociologique [BOURDIEU, CHAMBOREDON & PASSERON, 1972]. Chercher les « familles de cas » auxquelles renvoie le phénomène de l'oubli collectif du sport-spectacle en France, et à l'inverse faire émerger ses spécificités par rapport aux autres sociétés humaines du XXe et du XXIe siècle, paraît indispensable pour une meilleure compréhension du phénomène étudié [BAYART, 2022]. Mais la comparaison n'est pas que géographique, elle peut aussi porter ses fruits par une approche configurationnelle. Ainsi, faire émerger les spécificités de l'oubli dans le sport-spectacle supposera de le comparer avec l'oubli dans les autres domaines culturels ou dans le domaine politique, et enfin de comparer les différents sports entre eux.

C'est armés de l'ensemble de ces outils de travail que nous tenterons de répondre au questionnement principal porté par ce colloque : comment s'opère socialement la sélection des souvenirs collectifs liés au sport-spectacle en France ? À cette interrogation centrale, et dans le cadre d'une recherche encore en train de se faire, il convient d'adjoindre une série de questionnements et de réflexions complémentaires qui formeront l'armature des trois axes proposés pour guider les contributions à notre colloque.

Axe 1 – Quelle place tient la mémoire du sport-spectacle au sein de la mémoire collective ?

C'est notamment ici que la démarche comparatiste sera décisive car cette mémoire spécifique a toutes les chances d'être plus ou moins intense ou marginale selon les groupes sociaux (familiaux, locaux, nationaux, professionnels, etc.) étudiés. A priori plus masculine, la place de la mémoire du sport-spectacle chez les femmes est à interroger également. De toute évidence, certains sports écrasent les autres dans la mémoire collective, notamment en raison de leur médiatisation accrue : il s'agira de définir lesquels et à quelles époques. Au total, nos intuitions nous amènent à penser que la perspective de tester l'éventuelle marginalité de la mémoire du sport-spectacle réserve certainement des surprises. Certains groupes sociaux ont-ils une mémoire sportive hypertrophiée par contraste avec une mémoire politique plus faible et, pour caricaturer, ne se souviennent pas de Paris le 10 mai 1981, mais plutôt de Séville le 8 juillet 1982 ? Existe-t-il chez certains groupes une résistance à toute forme de mémoire politique, avec une mémoire sportive illusoirement dépolitisée comme refuge ? Au contraire, certains groupes n'ont-ils sans doute aucune mémoire commune liée au sport, parce que perçue comme peu décisive. Mais peut-être convient-il avant tout de dépasser cette opposition entre mémoire sportive d'une part et mémoire politique ou familiale d'autre part, s'épargnant ainsi le risque de retomber dans une variante du débat stérile sur la prétendue concurrence mémorielle [ANTICHAN in GENSBURGER & LAVABRE, 2022]. Après tout, la mémoire du sport-spectacle a toutes les chances d'être d'autant plus prégnante qu'elle est en accord avec la mémoire familiale ou la mémoire politique du groupe concerné. Une origine socio-géographique en commun avec la vedette peut suffire pour moins l'oublier. Par ailleurs, un champion sportif a-t-il d'autant plus de chances d'être oublié si son parcours n'a pas été politisé ? Dans le documentaire *The Last Dance*, de Jason Hehir, diffusé en France en 2020, on peut voir un journaliste du *Washington Post* des années 1990 critiquer l'absence de prise de position antiraciste de Michael Jordan, et de le comparer à Mohamed Ali : « On se souviendra d'Ali, mais pas de Jordan ! ». Le documentaire en question, véritable monument complaisant à la mémoire de la star du basket-ball,

prétend jouer avec ironie sur l'échec de cette prophétie, encore aujourd'hui. Mais était-elle si ridicule ? On peut par exemple se demander si les ruptures extra-sportives (prise de position politique trop explicite, scandale sexuel, faits de délinquance, etc.) érodent davantage la figure du champion que les ruptures intra-sportives (défaite, blessure précoce, contre-performance, retraite sportive, etc.). Plus intéressant encore, dans quelles conditions socio-historiques toutes ces ruptures, bien que malheureuses, peuvent au contraire assurer une place pérenne dans la mémoire collective ? L'objet principal de notre étude se niche ici : au sein de notre mémoire collective sédimentent, mutent puis disparaissent un ensemble considérable d'événements, de moments, d'objets, d'individus rencontrés, mais aussi depuis les débuts de la reproduction accrue des images-portraits par le XIXe siècle industriel [HEINICH, 2012 ; LILTI, 2015], quelques figures publiques qui surnagent dans nos mémoires socialisées de manière plus ou moins durable. Parmi ces figures publiques, la part des célébrités sportives paraît certes infinitésimale, en tous cas plus encline à l'oubli qu'à la mémoire. C'est notable si l'on étudie l'un des aspects de cette mémoire, à savoir la patrimonialisation, notamment monumentale. Même si les études sociologiques sur la mémoire collective ont montré que l'action institutionnelle n'a qu'une influence relative sur les mémoires individuelles ou la mémoire des groupes dits « intermédiaires » [GENSBURGER & LAVABRE, 2005 ; GENSBURGER & LEFRANC, 2017], il conviendrait en effet d'interroger les différentes modalités d'intervention publique sur la mémoire du sport-spectacle. Noms de rue, noms de stades, anniversaires, plaques et cérémonies commémoratives, ou encore les décorations pré-citées : où et quand se trouve la genèse de cette importance – dont la place relative paraît demeurer une constante durant toute la période – conférée par les acteurs publics français aux sportifs dans les politiques mémorielles ? Mais plus important et plus central encore pour nous : comment la foule des destinataires de ces politiques les appréhendent-ils : avec bienveillance, adhésion, distanciation, indifférence ou rejet ? Ce n'est ainsi qu'en tant qu'elles sont reçues, appréhendées et éventuellement appropriées par ces « récepteurs » ou ce « public » que ces politiques mémorielles ou patrimoniales liées au sport-spectacle ont un intérêt socio-historique pour

nous. Là encore, le comparatisme se révèle utile. Pour ne prendre qu'un exemple, contrairement à la France, l'État portugais a panthéonisé en 2015 une ancienne « légende » du sport, le footballeur Eusébio, et l'aéroport de Madère porte depuis 2017 le nom d'un footballeur encore en activité, le fameux Cristiano Ronaldo, certes natif de l'île. Qu'est-ce que ce décalage peut raconter de la société française et de son rapport à la mémoire dite historique ?

Axe 2 – Comment sont co-produits les récits, la mémoire et l'oubli du sport-spectacle ?

Raconter c'est choisir. Mais il est clair que l'évocation des souvenirs du sport-spectacle ne ressort pas uniquement de la décision souveraine et autonome des acteurs. Autant par son fond que par sa forme, cette évocation est structurée par des cadres sociaux [HALBWACHS, 1925]. Il y a donc co-production du récit, et des récits, y compris *a posteriori*, autour de la figure sportive [SCHOTTÉ, 2017], co-production au sens où elle n'est pas l'invention univoque des médias. En effet, les institutions sportives participent aussi de cette co-production [DUFRAISSE, 2023], bien sûr négociée avec les publics qui y ont largement leur part et dont on évitera de considérer qu'ils sont uniquement captifs de ces récits [BROMBERGER, 1995]. Il existe bien des consensus entre tous ces acteurs autour des critères de cette construction et ils sont intra-sportifs : le vrai héros sportif doit être le premier, et/ou être le seul. La confirmation et la renommée sportive se nichent ainsi à l'interface parfois étroite entre l'exemplarité reproductible et l'exception inimitable [DURET, 2010 ; HEINICH, 2012]. Il serait sûrement stimulant de se demander à quel point ces deux pôles charismatiques se superposent à la dualité entre la sédimentation et l'érosion de la figure sportive. Ainsi Usain Bolt demeurerait-il encore en 2025 « le *premier* athlète à détenir simultanément les records du monde du 100 m, du 150 m, du 200 m et du 4x100 m, le *seul* athlète à avoir conservé deux titres individuels en sprint sur trois olympiades consécutives, et le *seul* à avoir battu trois records du monde lors d'une même olympiade », selon la page Wikipédia en langue française qui lui est dédiée – encore un autre support de récit mémoriel qui pourrait être analysé, d'autant que sa

construction est encore plus explicitement négociée que les autres vecteurs de publicisation de la mémoire. Mais dans la mémoire collective, que restera-t-il du sprinteur jamaïquain dans vingt ans ? Rien de plus qu'un nom, une nationalité et des records internationaux ? Car il existe également des critères extra-sportifs pour tenter de pétrifier la figure sportive dans la mémoire collective, même s'ils sont eux aussi constamment négociés. En effet, l'une des pistes à suivre pourrait explorer la distanciation polymorphe et l'éventuelle résistance qu'opposent les publics au récit mémoriel impulsé d'en haut par les médias, y compris quand il s'agit d'homogénéiser les souvenirs individuels et par exemple de pardonner - oublier ? - le coup de boule de Zinédine Zidane en finale de coupe du monde en 2006 [DURET, 2010 ; TÉTART, 2017]. L'on pourrait aussi interroger le partage chez les acteurs entre le scepticisme et l'adhésion face aux clichés narratifs assez répétitifs qui structurent la mémoire-oubli du sport-spectacle, ceux que Pascal Duret appelle « les fabuleuses histoires du sport » [DURET, 1993] et qui occupent une place à part entière dans notre étude. Par exemple, il y aurait à faire toute une socio-histoire du come back dans le sport-spectacle. Les exemples étant nombreux de champion(ne)s revenu(e)s au meilleur de leur forme et de leur virtuosité après une disparition momentanée des écrans et des discours – peut-être aussi de la mémoire du public - due à une blessure, un discrédit lié à la triche, une obligation de service militaire, un congé de maternité ou encore une retraite anticipée. La mise en récit est accompagnée par une mise en scène médiatique chatoyante, parfois christique et précédée du récit symétrique de la descente aux enfers. Exemplifions par l'un de ces retours en grâce, d'ailleurs peut-être passé inaperçu – oublié ? - chez les nombreux profanes du tennis : en 2005, la joueuse de tennis belge Kim Clijters remporte l'US open au terme d'une année où elle paraît invincible, alors même que sa saison précédente avait été compromise par une blessure au poignet. Les cas analogues sont légions, mais le cas féminin avancé ici ne doit pas tromper : la mémoire collective du sport-spectacle a toutes les chances de refléter la moindre visibilité du sport féminin [MONTAÑOLA, 2012 ; ABOUNA, 2018], et il faudra interroger la place des sportives au sein de cette mémoire très masculine. Sachant cependant que tous les sportifs et toutes les sportives ne deviennent pas des stars mises ainsi

en permanence sous les projecteurs, que deviennent leurs antagonistes ou leurs coéquipiers, ceux qui au terme de cette permanente négociation et de cette recomposition de la légitimité des souvenirs méritent apparemment moins la mise en mémoire, ceux et celles qu'on rassemble souvent sous la dénomination anonymisante : « les autres » [LAFON, 2014] ? Pourtant, la mémoire du sport-spectacle, loin d'un jeu à somme nulle - je me rappelle de Michael Jordan, *donc* j'oublie ses coéquipiers - peut au contraire prendre la forme d'une « mémoire au carré » - j'emprunte l'expression à Laurent Le Gall. Ainsi, celui ou celle qui se rappelle de Kim Clijters, opérant des connexions mentales socialisées, c'est-à-dire des récits, se rappellera vite aussi de ses concurrentes : Maria Sharapova, Elena Dementieva, Lindsay Davenport, ou encore plus probablement pour un public français, Amélie Mauresmo, Justine Hénin ou les sœurs Williams. Il semble d'ailleurs que la préoccupation pour le devenir de ces « autres » préoccupe de plus en plus les médias au long de la période, sur le mode d'un « Que deviens-tu ? » parfois orienté vers la comparaison peu amène entre la retraite « réussie » et la retraite « ratée » [SCHOTTÉ & FLEURIEL, 2011]. C'est, en creux, le discours autour de ces « autres » qui nous intéresse, mais aussi le profil social des acteurs qui se souviennent d'eux, ces spécialistes auto-proclamés qui, forme inattendue de distinction [BOURDIEU, 1979], continuent à préférer ces « autres » aux « légendes » qui sont demeurées jusqu'à aujourd'hui dans la lumière, après leur retraite, leur reconversion [SCHOTTÉ & FLEURIEL, 2011] et parfois même après leur mort. Car c'est enfin cette question de la mort du champion qui mérite d'être analysée dans la licence poétique éventuelle qu'elle laisse aux récits mémoriels et à l'éventuelle recomposition teintée d'oubli des « fabuleuses histoires du sport ».

Axe 3 – À quel point le statut des célébrités du sport-spectacle est-il durable et quelle est leur part d'agentivité par rapport à celle de leur public dans ce phénomène ?

Ne perdons pas de vue qu'un dernier groupe a son mot à dire dans cette co-production de la figure sportive, ce sont bien sûr les célébrités sportives elles-mêmes. Quelle importance accordent-elles à ces récits ? À quel point tous ces

come back sont-ils mis en scène ? Leurs formations en « media-training » - plus que sommaires au début de notre période, puis de plus en plus conçues comme indispensables - les préparent-elles à la perspective de leur disparition médiatique ? Comment vivent-elles la possibilité de passer de la célébrité à l'oubli ? L'idée de l'empreinte qu'elles vont laisser derrière elles constitue-t-elle une obsession unanimement partagée parmi elles ? Comme les poètes et les cinéastes, ont-elles l'impression de laisser une œuvre derrière elles ? À quel point s'attachent-elles à devenir les entrepreneuses de leur propre place dans la mémoire collective, que cette place soit internationale, nationale ou locale ? Le cas de la célébrité dans le sport-spectacle serait-il paradigmatique de cette idée d'une substitution de la visibilité dans le temps par la recherche d'une visibilité dans l'espace, avancée par Nathalie Heinich [HEINICH, 2012] ? Mais en définitive, les célébrités du sport-spectacle même les plus attachées à la construction de leur postérité demeurent, des années après leur carrière, tributaires de leur (ancien) public, passé d'un public du spectacle à un public de la mémoire. Un public mouvant, et dont l'attachement à la figure sportive paraît fluctuant, entre adoration quasi-religieuse et distanciation nonchalante ou ironique [BROMBERGER, 1995], entre adhésion éphémère et fidélité durable. En analysant les modalités de ces mutations dans les préférences du public une fois terminée la carrière de leur idole, nous pourrions nous poser la question suivante : qu'est-ce qui socialise dans ce fait social qu'est l'oubli des célébrités sportives ? Nous décalquons ici en la distordant nettement une interrogation non moins stimulante qui avait été soulevée par Pascal Duret dans son ouvrage fondateur, *L'héroïsme sportif* [DURET, 1993] : qu'est-ce qui socialise dans le champion sportif ? Tout en évitant d'exagérer le rôle des phénomènes oublio-mémoriels dans nos sociétés, il s'agira ici de se demander à quel point la cohésion de la société et des différents groupes d'appartenance des individus se consolide à travers l'évocation de souvenirs liés aux célébrités sportives et à travers son inévitable pendant : l'oubli d'un pan souvent non négligeable de ces souvenirs. Leur évocation collective peut se faire selon des modes multiples, et l'on pourra ici faire appel à des études sur la matérialité des souvenirs liés au sport-spectacle : albums Panini, coupures de journaux, photographies de l'idole sportive, cassettes d'enregistrement, drapeaux,

maillots floqués (à quel nom?), billets de compétition : quels acteurs gardent ces souvenirs matériels et pour les partager avec qui ? Il paraît ainsi incontournable d'interroger les rapports entre la mémoire et l'oubli du sport-spectacle d'une part et les choix identificatoires, voire identitaires ou encore patrimoniaux des acteurs, mais aussi leurs valeurs ou leurs idéaux. L'idéal de justice quand il s'agit de sport paraît ainsi particulièrement mobilisé par certains acteurs, scandalisés qu'un sportif multi-médaillé ne soit pas connu et reconnu – précisément - à sa juste valeur. Un enquêté me confiait par exemple ne pas comprendre que le véliplanchiste Antoine Albeau, sportif français le plus titré, soit parfaitement méconnu. Nous nous attacherons donc à définir quels sont ces champions qui pour les acteurs auraient été traités injustement par la postérité, lesquels sont au contraire totalement oubliés sans que cela ne fasse scandale, mais encore à quoi sert ce genre de rappel-oubli et surtout qui le porte au sein du groupe, à quelles fins. L'idéal de justice sportive permet aussi de faire ressortir les paradoxes du système sportif [DARBON, 2014] : de bout en bout, depuis le moment de la composition de l'équipe par celui qu'on appelle très justement le sélectionneur jusqu'à l'évocation du souvenir sportif, une série de sélections sont opérées par les différents acteurs entre les sportifs, reproduisant l'opposition compétitive gagnant-perdant(s) : qu'y a-t-il alors de juste là-dedans ? Avant de dresser d'audacieux parallèles socio-historiques avec la méritocratie républicaine ou la concurrence prétendument libre et non faussée du système capitaliste, il ne faut surtout pas perdre de vue un élément fondamental et pourtant contre-intuitif du système sportif : pour être juste, l'épreuve sportive doit pouvoir être rejouée [DURET, 1993], peut-être même indéfiniment, à l'image des Gahuku-Gama étudiés par Claude Lévi-Strauss [LÉVI-STRAUSS, 1962], qui jouaient autant de parties de football qu'il était nécessaire pour que les deux équipes se retrouvent enfin à égalité. En cela, finalement, nous ne sommes peut-être pas si différents des Gahuku-Gama : chaque semaine, chaque année, ou tous les quatre ans, les dés sont re-jetés, et même l'évocation teintée de nostalgie pour un sportif oublié ou pour une défaite considérée comme injuste [BAUER & al., 2024] peut apparaître comme un véritable match retour du match retour, même s'il est opéré hors du terrain. Sans doute enfin ces investigations offriront-elles

l'occasion renouvelée de définir le rôle que jouent la mémoire et l'oubli communs dans la cohésion de ce groupe mouvant que constitue une génération, en prenant les précautions d'usage pour utiliser ce concept très discuté au sein des sciences sociales [MANNHEIM, 1925 ; BANTIGNY, 2007]. Pareillement, les modalités de transmission ou de non-transmission des souvenirs sportifs ou de l'adhésion à telle ou telle figure sportive au sein d'un autre type de groupe, celui de la famille, paraissent déterminantes dans la construction de la mémoire collective liée au sport-spectacle. Autant d'enjeux de connaissance que nous avons tenté de dessiner dans cet appel à communication dont nous espérons qu'il suscite dorénavant autant de contributions.

Modalités de contribution

Pour soumettre votre proposition de communication, merci d'envoyer à l'adresse pierre.helies@etudiant.univ-brest.fr un résumé de 3 000 à 5 000 signes maximum (hors bibliographie) accompagné d'un titre provisoire et d'une courte bibliographie avant le 5 avril 2026.

Les contributions seront examinées par les membres du comité scientifique et du comité d'organisation dans les quatre semaines qui suivent. Le programme sera établi pour le 15 mai.

Une première version des communications devra être transmise aux organisateurs de la rencontre pour le 1er septembre afin que les discutants puissent en prendre connaissance en amont.

Nous accueillons des contributions venues de plusieurs disciplines (histoire, science politique, anthropologie, sociologie, études littéraires...).

La langue de travail sera le français, les papiers peuvent être présentés en français et en anglais.

Le colloque aura lieu à Brest (UFR Lettres et Sciences humaines de l'Université de Bretagne Occidentale) les 8 et 9 octobre 2026. Il se fait avec le soutien du

Centre de recherche bretonne et celtique (CRBC) de l'Université de Bretagne Occidentale (Brest).

RENOIS BIBLIOGRAPHIQUES

ABOUNA A., « Internet et mise en visibilité du sport féminin en France : entre avancées et paradoxes », *Communiquer*, 22, 2018

AUGÉ M., *Les formes de l'oubli*, Paris, Éditions Payot & Rivages, 2019 [1998]

BANTIGNY L., *Le plus bel âge ? Jeunes et jeunesse de l'aube des Trente glorieuses à la guerre d'Algérie*, Paris, Fayard, 2007

BAUER T., CHAVINIER-RÉLA S., DE LA CROIX L., (dir.), *Autopsie de l'échec sportif*, Limoges, PULIM, 2024

BAYART J-F., *L'énergie de l'État. Pour une sociologie historique et comparée du politique*, Paris, La Découverte, 2022

BOURDIEU P., *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Minuit, 1979

BOURDIEU P., CHAMBOREDON J-C., PASSERON J-C., *Le métier de sociologue*, Paris, Éditions EHESS, 2021 [1972]

BOURE R., « La construction médiatique des figures sportives. Le cas des joueurs de rugby français », *Communication et langage*, N°160, 2009

BROMBERGER C., *Le match de football, anthropologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995

BUTON F., MARIOT N., « Socio-histoire », *Encyclopedia Universalis*, « Les notionnaires », vol.2, 2006

CENTLIVRES P., FABRE D. & ZONABEND F., *La Fabrique des héros*, Paris, Éditions de la MSH, 1999

CLASTRES P., DIETSCHY P., *Sport, société et culture en France du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Hachette éducation, 2006

DARBON S., *Diffusion des sports et impérialisme anglo-saxon. De l'histoire événementielle à l'anthropologie*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 2008

DARBON S. *Les fondements du système sportif, essai d'anthropologie historique*, Paris, L'Harmattan, 2014

DUFRAISSE S., *Une histoire sportive de la Guerre froide*, Paris, Nouveau Monde, 2023

DURET P., *L'Héroïsme sportif*, Paris, PUF, 1993

DURET P., TÉTART P., « Des « héros » nationaux aux « stars » : la figure du champion depuis l'après-guerre », in TÉTART P. (dir.), *Histoire du sport en France de la libération à nos jours*, Paris, Vuibert, 2007

DURET P., « La perception du coup de boule de Zidane chez les collégiens », *International Review of Sport and Violence*, 1, 2010

ELIAS N., DUNNING E., *Sport et civilisation, la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994 (1986)

FRINAULT T., KARILA-COHEN P., NEVEU É., *Qu'est-ce que l'opinion publique ?*, Paris, Gallimard, 2023

GENSBURGER S., LEFRANC S., *À quoi servent les politiques de mémoire ?*, Paris, Presses de SciencesPo, 2017

GENSBURGER S., LEFRANC S. (dir.), *La mémoire collective en question(s)*, Paris, PUF, 2023

HALBWACHS M., *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994 (1925)

HEINICH N., *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Gallimard, 2012

KALIFA D., *La culture de masse en France, 1850-1930*, Paris, La Découverte, 2001

- LAFON L., *La petite communiste qui ne souriait jamais*, Arles, Actes Sud, 2014
- LAVABRE M-C., « Témoignage oral et mémoire », *Exils et émigrations hispaniques au XXe siècle*, 1, 1992
- LAVABRE M-C. , *Le fil rouge. Sociologie de la mémoire communiste*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994
- LESTRELIN L., *Sociologie des supporters*, Paris, La Découverte, 2022
- LÉVI-STRAUSS C., *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962
- LILTI A., *L'invention de la célébrité, 1750-1850*, Fayard/Pluriel, 2022
- MANNHEIM K., *Le problème des générations*, Paris, Armand Colin, 2005 [1928]
- MONTAÑOLA S., « La complexe médiatisation des sportives de haut niveau : le cas des championnats du monde d'athlétisme », *Sciences de la société*, n°83, 2012
- NOIRIEL G., *Introduction à la socio-histoire*, Paris, La Découverte, 2006
- NORA P. (dir.), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 3 t., 1984-1992
- RICOEUR P., *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Seuil, 2000
- SCHOTTÉ M., *La valeur du footballeur*, Paris, CNRS Editions, 2017
- SCHOTTÉ M., FLEURIEL F., « La reconversion paradoxale des sportifs français : Premiers enseignements d'une enquête sur les sélectionnés aux jeux olympiques de 1972 et 1992 », *Sciences sociales et sport*, 2011/1, N°4
- STORA B., *La gangrène et l'oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1991
- TÉTART P., « L'absolution médiatique d'une icône sportive ou notre impénitent besoin de héros. Lectures du coup de boule de Zidane », *Ethnologie française*, n°47, 4, 2017

THIESSE A-M., *La création des identités nationales, XVIIIe-XIXe siècle*, Paris, Seuil, 1999

VILLE S., « Georges Carpentier, naissance d'une célébrité sportive (1894-1926) », *Genèses*, 103, 2016

WIEVIORKA A., *Déportation et génocide. Entre la mémoire et l'oubli*, Paris, Hachette, 2003